

LE FOCUS



Été 2025 : des restrictions record

L'été 2025 a été marqué par une sécheresse d'une grande ampleur qui a frappée à la fois la France et l'Europe. Selon l'Observatoire européen de la sécheresse, plus de **52 % des sols** du continent étaient touchés à la mi-août : un niveau inédit depuis le début des suivis en 2012. La France n'est pas épargnée : 45 départements ont été placés en crise sécheresse, soit deux fois plus qu'en 2024. ([Sud Ouest](#)) Selon Météo-France, l'été 2025 se situe au 3e rang des étés les plus chauds.

Des arrêtés préfectoraux ont été pris dans de nombreux territoires. Dans le Morbihan, le déficit hydrique a atteint -35 % depuis le début de l'année. Les cours d'eau sont passés sous leurs seuils d'alerte, entraînant la mise en œuvre de mesures de restrictions ([LesEchos](#)). De la même manière, en Haute-Savoie, quatre communes de la vallée des Usse ont dû être ravitaillées par camions-citernes pour garantir l'accès des abonnés à l'eau potable. À l'échelle nationale, la moitié du territoire a été affectée par des restrictions en nappe souterraine. Les zones de socle, notamment en Bretagne et autour du Massif central, sont en déficit chronique, conséquence d'un hiver trop sec et de températures toujours plus élevées qui réduisent la recharge naturelle des nappes.

Ces épisodes mettent en lumière une réalité désormais structurelle : la raréfaction de l'eau s'accélère sous l'effet du changement climatique. Comme le rappelle le Comité d'anticipation et de suivi hydrologique, il est indispensable de « changer nos comportements pour préserver l'eau » ([La Dépêche](#)). En effet, interrogée par [Le Monde](#), l'hydroclimatologue Florence Habets, nous confirme que la sobriété et la priorisation des usages sont indispensables.



L'été 2025 a engendré **43 milliards d'euros de pertes** pour l'économie européenne, avec plus de 10 milliards chacun pour l'Italie, l'Espagne et la France. En incluant les incendies et les effets différés des sécheresses et canicules, la facture pourrait atteindre 126 milliards d'euros. En France, **la production hydroélectrique a chuté de 17,8 %** au premier semestre, fragilisant la filière énergétique. Toutes les entreprises et industries devront donc intégrer ce coût croissant de la raréfaction de l'eau et investir dans une gestion durable.

DU CÔTÉ DES INDUSTRIES

[Le groupe Pierre Fabre](#) va investir 6,6 millions d'euros dans une « usine sèche » à Soual (Tarn), afin de réduire de 70 % leur consommation d'eau d'ici fin 2026. Ce projet, lancé après la sécheresse historique de 2022, vise à anticiper les pénuries dans le bassin Adour-Garonne où le déficit en eau pourrait atteindre 1,2 milliard de m³ d'ici 2050.

Le site qui prélève actuellement 80 000 m³ par an, recyclera les deux tiers de son eau (notamment celle utilisée pour le nettoyage) pour ne plus prélever, à terme, que 30 000 m³ dans le milieu naturel. D'après le directeur, cette démarche n'a pas pour but de réduire les coûts mais de limiter l'impact environnemental et de sécuriser la production locale.

[Le site Arkema de Serquigny](#) (Eure) produit des plastiques techniques à base de polyamides, dont une partie est biosourcée à partir d'huile de ricin. Depuis 2016, il lance le programme OPTIMO, visant à réduire les prélèvements d'eau sur les sites industriels. À Serquigny, plusieurs dispositifs ont été installés dans ce but : réducteurs de débits, pompes à vide sèches et plus récemment un groupe froid pour une boucle d'eau glacée permettant dès la première année une économie de 80 000 m³ d'eau soit un tiers des prélèvements du site sur la rivière La Risle. L'Agence de l'eau Seine-Normandie a soutenu ce projet à hauteur de 206 000 €.

[La laiterie Saint-Père](#) (Loire-Atlantique) consomme environ 300 000 m³ d'eau par an, soit 120 piscines olympiques. Grâce à un ratio d'1 litre d'eau pour 1 litre de lait transformé, l'usine a économisé 80 000 m³ en quelques années. Pour se faire, elle a investi 300 000 € dans des tours adiabatiques qui économisent 35 000 m³ d'eau par an et a mis en place un suivi précis de chaque opération pour limiter les gaspillages. Cette démarche s'inscrit dans le programme Ressour'eau, porté par la CCI des Pays de la Loire et l'Agence de l'eau.



RUBRIQUE INTERNATIONALE

[LE QUEBEC TESTE UNE ALLOCATION PRIORISEE DES USAGES DE L'EAU]

Longtemps perçu comme une terre abondante en eau, [le Québec est aujourd'hui confronté à des tensions croissantes sur l'eau potable](#). Les sécheresses estivales, de plus en plus fréquentes et intenses, combinées à une urbanisation rapide et à des usages agricoles très gourmands ([notamment les cannebergières](#)), fragilisent les nappes et les cours d'eau. Résultat, de plus en plus de municipalités doivent recourir à des solutions d'urgence : les villes de Venise-en-Québec, Sutton ou Sainte-Sophie ont été contraintes d'acheter de l'eau transportée par camions-citernes pour maintenir l'approvisionnement des foyers. Dans certaines régions comme l'Estrie ou la Montérégie, les restrictions d'arrosage et les interdictions de remplissage des piscines se sont multipliées, tandis que des moratoires sur les lotissements résidentiels ont été décidés pour protéger la ressource. Selon le Regroupement des Organismes de Bassins Versants du Québec, près de la moitié des OBV classent désormais l'approvisionnement en eau potable comme leur problème prioritaire devant les inondations ou la qualité de l'eau.

Face à cette pression, [les forages privés sont eux aussi sous tension](#). Les puisatiers québécois constatent une hausse inquiétante des appels de résidents dont les puits s'assèchent. Là où 45 à 60 m de profondeur suffisaient il y a quelques décennies, ils creusent aujourd'hui jusqu'à 150 à 180 m pour atteindre la nappe. Cela veut dire que les nappes phréatiques descendent d'année en année. Un quart de la population québécoise dépend de ces eaux souterraines.

Conscient de ces signaux d'alerte, le gouvernement du Québec expérimente un [projet pilote de gestion active de l'eau](#). Le principe est le suivant : quand les niveaux des rivières ou de la nappe phréatique passent sous un seuil défini, tous les grands utilisateurs (municipalités, industries, secteurs agricoles et de loisirs) seront avertis et devront réduire immédiatement leur consommation jusqu'au retour à la normale.

Cette régulation repose sur un nouveau cadre légal adopté au printemps 2025, qui établit un ordre de priorités en cas de tension : l'eau destinée à la santé, à l'hygiène et à l'alimentation en eau potable passe en premier, suivie par la préservation des écosystèmes aquatiques, puis l'agriculture et l'aquaculture, et enfin l'industrie, l'énergie et les loisirs (terrains de golf notamment).

Mais ce projet pilote (qui s'inspire d'ailleurs des manières de faire de la France) soulève plusieurs enjeux : comment mesurer les prélèvements en l'absence généralisée de compteurs ? A qui revient le contrôle du respect des consignes ?

Avec la croissance démographique, l'expansion agricole et le changement climatique, cette expérimentation marque un tournant puisque pour la première fois, le Québec met en place un système contraignant et hiérarchisé d'allocation de l'eau.

DES NOUVEAUX PROJETS DE REUT



[Le camping Les Rochelets](#) (Loire-Atlantique) s'est doté d'un dispositif pour réduire l'empreinte hydrique de ses piscines qui consomment entre 1 000 et 5 000 m³ d'eau par saison rien que pour le nettoyage des filtres. Fin 2023, il a donc installé Aquapool, une technologie développée par Aquatech Innovation permettant de récupérer et réutiliser jusqu'à 80 % des eaux de lavage de filtre après un traitement (filtration, ozone et UV). L'investissement de 50 000 €, financé à 70 % par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, devrait générer une économie d'environ 2 000 m³ par an pour le site.

Avec 457 campings équipés de piscines dans les Pays de la Loire, le potentiel d'économie pourrait atteindre près d'un million de m³ à l'échelle de la région, qui en prélève 500 millions chaque année. Trois sites pilotes testent actuellement la solution, avant un déploiement à vingt autres sites en 2026. L'objectif est d'adapter ce système initialement conçu pour de grands centres aquatiques à toutes les tailles de bassins.

À Brest et Landerneau, [Eau du Ponant a mené sa première expérimentation de réutilisation des eaux usées traitées](#). Concrètement, un skid (structure mobile dotée d'une unité de traitement) a été raccordé à la station d'épuration de la zone portuaire afin de traiter l'eau en sortie grâce à une filtration sur billes de verre, complétée par une désinfection aux UV et au chlore.

À Landerneau, cette eau a permis d'arroser la pelouse du stade municipal et à Brest, elle a été utilisée pour alimenter les hydrocureuses, camions spécialisés dans le curage et le débouchage des réseaux. Cette substitution à l'eau potable est une première sur le territoire d'Eau du Ponant.

Le dispositif, suivi par un laboratoire d'analyses, vise aussi à collecter des données sur la qualité sanitaire de l'eau réutilisée.

Le projet s'inscrit dans le Plan eau 2030 qui ambitionne de lancer 1 000 projets Reut d'ici 2027. « Face à la raréfaction de la ressource en eau liée au changement climatique [et au développement démographique sur notre territoire], la Reut est une solution qui mérite l'attention », indique François Cuillandre président d'Eau du Ponant SPL.

DU CÔTÉ DES COLLECTIVITES

En Ille-et-Vilaine, dans un contexte de sécheresse, [le syndicat du bassin-versant du Couesnon a organisé une tournée de la Maison des économies d'eau](#). Le principe ? Une remorque aménagée de 23 m³ qui a circulé jusqu'au 3 juillet sur neuf points de rendez-vous. L'objectif était de sensibiliser élus, habitants et acteurs locaux (entreprises, artisans, agriculteurs, commerçants) à la nécessité de réduire la consommation d'eau, alors que les particuliers utilisent trois quarts de l'eau potable distribuée.

Cette action s'inscrivait dans une étude menée avec la CLE du Sage Couesnon pour déterminer les volumes d'eau prélevables dans les années à venir en tenant compte des besoins humains et de ceux des écosystèmes aquatiques dans un contexte de baisse des débits liée au changement climatique.

La Maison des économies d'eau présentait de façon pédagogique les usages domestiques, depuis le compteur jusqu'à la récupération d'eau de pluie, en mettant en évidence les marges de progrès possibles grâce à du matériel hydro-économe (mitigeurs, mousseurs, WC économes, électroménager performant). Pour toucher un public large, les animateurs ont fait des « maraudes » en allant au-devant des gens sur les marchés ou lors d'événements locaux afin d'interpeller directement les passants et de leur montrer, sans discours culpabilisant, comment de simples gestes pouvaient réduire à la fois la consommation d'eau et la facture.

Une tente associée proposait aussi des ateliers de bricolage et de plomberie courante : détecter une fuite, changer un joint, poser un réducteur de débit, installer une saniplaquette, etc. Chaque visiteur repartait avec une plaquette d'information afin de mettre en œuvre ces conseils chez lui ou sur son lieu de travail.

Depuis le 28 août 2025, la communauté urbaine Caen-la-Mer a lancé une [campagne d'affichage dans ses six piscines](#) pour rappeler aux 850 000 nageurs annuels l'importance de prendre une douche savonnée avant d'entrer dans les bassins. Ce geste permet d'éliminer sueur, peaux mortes ou maquillage et donc de limiter les réactions chimiques entre ces matières organiques et le chlore, responsables de la formation de chloramines. La présence de ces composés induit un renouvellement plus fréquent d'eau et d'air dans les installations.

Après une semaine de campagne, la part de nageurs utilisant du savon a significativement augmentée. La baisse des chloramines à traiter engendre une baisse des besoins de renouvellement en eau et en chauffage. La mesure pourrait générer 10 % d'économies, soit jusqu'à 600 000 € par an sur un budget de fonctionnement de 3 millions d'euros.

Caen-la-Mer prévoit de renouveler régulièrement ces campagnes pour ancrer durablement cette pratique simple, à la fois bénéfique pour la santé des usagers, pour l'environnement et pour les finances publiques.



AGENDA

15 octobre 2025
9h - 16h

L'observatoire SMACL organise un colloque intitulé « [Pollutions, sécheresse, inondations : les collectivités territoriales face aux multiples défis de l'eau](#) » au 8 rue d'Athènes, 75009 Paris. Il réunira des experts, élus et acteurs de terrain pour partager des analyses juridiques et des retours d'expérience et outils opérationnels pour faire face à ces enjeux de responsabilité. Vous pouvez aussi suivre ce colloque à distance !

Save The Date



Le Club organisera les 6èmes trophées d'économie d'eau en 2026 !
Le calendrier et les inscriptions seront disponibles prochainement.





Retrouvez également 4 nouvelles interviews vidéo sur notre [site internet](#) !

Arnault Comiti - CCI France
Laetitia Couderc - Suez Le LyRE
Laurent Geneau - Collectivité Eau du Bassin Rennais
Nicolas Murlon - Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

PUBLICATIONS



[Avis de conseil scientifique du comité de bassin Seine-Normandie sur la sobriété en eau](#)

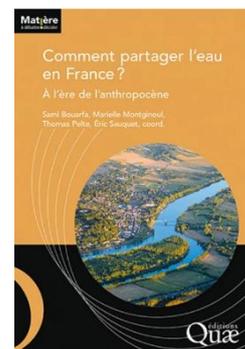
Cet avis vise à clarifier le notion de sobriété en eau, cerner d'éventuelles divergences qui gênent la bonne compréhension de son sens et de ses implications, à identifier les actions à mettre en œuvre et à proposer des outils adaptés aux pratiques des collectivités. Ce conseil scientifique est destiné aux acteurs institutionnels de l'eau, aux élus locaux et aux citoyens. Il est destiné à être consulté en amont de toute décision de politique publique et de toute action de sensibilisation ou de tarification. Les conclusions de ce conseil sont publiées sur le site internet de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

- Message :**
- La sobriété en eau signifie une utilisation efficace, rationnelle et maîtrisée des ressources en eau, en tenant compte des besoins à long terme, et de la préservation de la capacité de régénération des écosystèmes aquatiques.
 - Les notions de sobriété en eau et de réduction des consommations d'eau sont complémentaires mais distinctes. La sobriété en eau implique une réduction des consommations d'eau, mais pas nécessairement une réduction des consommations d'eau. La réduction des consommations d'eau peut être obtenue par des mesures techniques, organisationnelles, réglementaires, éducatives, tarifaires, etc.
 - La sobriété en eau implique une réduction des consommations d'eau, mais pas nécessairement une réduction des consommations d'eau. La réduction des consommations d'eau peut être obtenue par des mesures techniques, organisationnelles, réglementaires, éducatives, tarifaires, etc.
 - La sobriété en eau implique une réduction des consommations d'eau, mais pas nécessairement une réduction des consommations d'eau. La réduction des consommations d'eau peut être obtenue par des mesures techniques, organisationnelles, réglementaires, éducatives, tarifaires, etc.

[La sobriété en eau, vraiment! | Coordination EAU Île-de-France](#) : Le Club d'économies d'eau a été consulté lors de la construction de cet avis du Conseil Scientifique du Comité de bassin Seine Normandie. L'objectif est d'éclaircir la définition de la sobriété en eau et d'éviter toute confusion avec des concepts distincts comme l'efficacité, la substitution, le recyclage ou la stratégie de lutte contre les pénuries.

[Comment partager l'eau en France ? À l'ère de l'anthropocène | INRAE](#)

Publié par Éditions Quae, cet ouvrage, rédigé par une centaine de spécialistes, dresse un état des lieux des connaissances sur la ressource en eau en France face au changement climatique et à la dégradation de la biodiversité. Il analyse les stratégies existantes et propose des pistes d'actions critiques pour assurer une répartition plus équitable.



[L'eau en 2050 : graves tensions sur les écosystèmes et les usages | Haut-commissariat à la Stratégie et au Plan](#)

Cette note d'analyse et prospective confronte l'état de la ressource et la demande en eau à l'horizon 2050 en France, mettant en évidence de vives tensions dans l'ensemble du territoire métropolitain.